Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213503352-20251219-TH_DCM_2025_78-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 19 décembre 2025 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
15 décembre 2025

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 12
Excusés 2
Votants 14

Membres présents : M. Daniel BORDIER, Mme Aline GIACALONE, M Julien CHENARD, Mme Colette GENDROT, Mme Isabelle LEBRETON, Mme Jocelyne MISERIAUX, M Anthony LEBRETON, Mme Gwénaëlle RENOUX, M Eric TOULY, Mme Elodie PETITJEAN, Mme Céline MARSAIS et M Edmond LEVEQUE

Membres absents excusés : M Cédric DANIEL donne pouvoir à M Julien CHENARD, M Pascal FORTIN donne pouvoir à Mme Elodie PETITJEAN

Membres absents : sans objet

Eric TOULY a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2025-78
Décision modificative du budget communal : acquisition de terrains

Dans le cadre de l'acquisition des parcelles B1054, B1060 et B1062, des crédits doivent être affectés au compte 2111. Le BP 2025 n'en prévoit pas. Il convient donc de modifier le BP2025 comme suit :

Section d'investissement :
Article 2111 - acquisition de terrains nus : + 1 000 €
Opération 154 - Réhabilitation Grenier de Grand-Mère - article 231 - immobilisations : - 1 000 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée, approuve la modification du BP2025 proposée ci-dessus.

Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE DE THOURIE 35134 (I. et V.)